

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT

- Délibération n°2026014 examinée le 20/03/2026 – **Nomination d'un secrétaire de séance**
Madame TAPIN est nommée secrétaire de séance
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n°2026015 examinée le 20/03/2026 – **Installation du conseil municipal**
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n°2026016 examinée le 20/03/2026 – **Election du maire**
Monsieur GODEFROY Jean-Louis est élu maire
Approuvée à la majorité : 10 pour et 1 blanc
- Délibération n°2026017 examinée le 20/03/2026 – **Fixation du nombre d'adjoints**
Le nombre d'adjoints est fixé à trois.
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n°2026018 examinée le 20/03/2026 – **Election des adjoints**
Monsieur ROLLAND Eric est élu 1^{er} adjoint
Madame MAHAUT Catherin est élue 2^{ème} adjointe
Monsieur DEWINNE Grégory est élu 3^{ème} adjoint
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n°2026019 examinée le 20/03/2026 – **Délégations consenties au maire par le conseil municipal**
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n°2026020 examinée le 20/03/2026 – **Lecture de la charte de l' élu local**
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n°2026021 examinée le 20/03/2026 – **Fixation des indemnités des élus**

INDEMNITÉS DE FONCTION BRUTES MENSUELLES DES ADJOINTS AU MAIRE

(VALEUR DU POINT D'INDICE AU 1^{er} janvier 2026)

Art. L. 2123-24, L. 2511-34 et L. 2511-35 du CGCT

POPULATION (nombre d'habitants)	TAUX MAXIMAL (en % de l'IB 1027)	INDEMNITÉ BRUTE (en euros)
Moins de 500	10,89	447,64

INDEMNITÉS DE FONCTION BRUTES MENSUELLES DES MAIRES

(VALEUR DU POINT D'INDICE AU 1er janvier 2026)

Art. L. 2123-23 et L. 2511-35 du code général des collectivités territoriales

POPULATION (nombre d'habitants)	TAUX (en % de l'IB 1027)	INDEMNITÉ BRUTE (en euros)
Moins de 500	28,1	1 155,06

Approuvée à l'unanimité

- Délibération n°2026022 examinée le 20/03/2026 – **Désignation des commissions communales et de leurs membres**

Cinq commissions créées : commission finances, commission scolaire, commission fêtes cérémonies et fleurissement, commission travaux et commission action sociale.

Approuvée à l'unanimité

- Délibération n°2026023 examinée le 20/03/2026 – **Création d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à 32h hebdomadaire**

Approuvée à l'unanimité

Pour copie conforme,
le 26 mars 2026

Le Maire,

Jean-Louis GODEFROY